

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Tarif d'inscription. Tous nos prix sont indiqués en TTC (TVA non applicable, article 293 B du CGI). Toute formation commencée est due en totalité.

Application des tarifs. Le tarif indiqué correspond au coût pédagogique de la formation. Les frais annexes (restauration, hébergement, déplacements) ne sont pas compris et sont à la charge des participants.

Conditions d'inscription. Pour participer à nos journées, il convient de nous adresser le bulletin d'inscription rempli et signé soit par vous ou votre l'employeur. Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée et ne sont acceptées que dans la limite des places disponibles.

Conditions et modalités de paiement. Les documents (bulletin d'inscription, chèque ou prise en charge par l'employeur) sont à envoyer au Secrétariat de la Fédération Française de Psychiatrie - IPB - Institut Paris Brune, 26 boulevard Brune 75014 PARIS. Toute inscription non accompagnée du règlement ou d'une prise en charge de votre établissement ne sera prise en compte.

Inscription à titre individuelle. Le paiement par chèque à l'ordre de la Fédération Française de Psychiatrie vous sera demandé à l'inscription avec le bulletin d'inscription complété. Une facture acquittée sera adressée par mail à la fin de la formation.

Inscription au titre de la formation. Le bulletin d'inscription devra être accompagné de prise en charge de la formation par votre employeur. Après réception des documents, la Fédépsychiatrie adressera à votre employeur une convention de formation professionnelle en double exemplaire, dont un exemplaire sera à nous retourner signé. Une inscription est définitivement validée lorsque le présent document est signé. Une facture sera adressée par mail à la fin de la formation. Une facture sera adressée par mail à la fin de la formation.

Pas d'inscription sur place. Les places sont limitées. Le Ministère nous demandant une liste nominative, l'inscription se clôt 10 jours avant les journées. Les inscriptions non retenues seront réexpédiées.

Conditions d'annulation

Pour l'organisme de formation. La Fédépsychiatrie se réserve la possibilité d'annuler les journées à tout moment et pour quelque raison que ce soit, notamment si le nombre de participant est insuffisant. Dans la mesure du possible, les participants inscrits sont avertis par mail. Seuls les frais d'inscription sont remboursés, y compris dans l'hypothèse d'une annulation due à un cas de force majeure survenu le jour même de la formation.

Par les participants. Toute annulation reçue 15 jours avant les journées, 50 % de frais de dossier seront retenus. Aucun remboursement ne sera possible après ce délai.

Convocation. Une confirmation d'inscription à la formation sera adressée par mail au participant, il est donc nécessaire d'indiquer l'adresse mail du participant sur le bulletin d'inscription.

Attestation. A l'issue du stage, une attestation de fin de formation et d'acquisition de compétences sera adressée par mail au stagiaire sous condition qu'une adresse personnelle ait été communiquée. Sur demande, une copie de la feuille d'émargement peut être adressée à l'employeur.

Lieu et horaires des formations. Sauf exception, les formations se déroulent à Paris, le lieu exact vous étant communiqué au moment de la convocation envoyée par mail. Les horaires de formations sont 8h30 -13h00 pour la matinée et 14h00 -17h30 pour l'après-midi, le lundi et mardi et de 8h30 à 12h00 le mercredi

Acceptation des conditions générales de vente

La participation aux journées de formation implique l'acceptation totale des conditions générales de vente par la structure.